

Département du Tarn

Arrondissement de CASTRES

MAIRIE de VABRE

81330 VABRE

Tél. 05 63 74 40 60

Fax. 05 63 74 40 64

N° : DM_2022_01

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Vabre

- Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23
- Vu la délibération en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal m'a chargée par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 et L2122-23 susvisés,

Considérant que pour le bon fonctionnement du service de l'eau et de l'assainissement, il est nécessaire d'acquérir une mini pelle

Vu le devis de TP ZONE TOULOUSE

DECIDE

Article 1 : d'acquérir auprès de T.P Zone Toulouse

- une mini pelle d'occasion en l'état avec 3 godets dont un godet orientable et chenilles neuves
- une paire de rampes neuve

pour un prix de 29 283.25€ HT (35 139,90 € TTC)

Article 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune.

Article 3 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- Transmise au représentant de l'état
- affichée dans la collectivité
- Ampliation adressée au comptable de la collectivité

Fait à Vabre, le 08/09/2022

Madame Françoise Pons
Le Maire,



Maire de VABRE

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/09/2022 081-218103059-20220908-DM_2022_01-AU